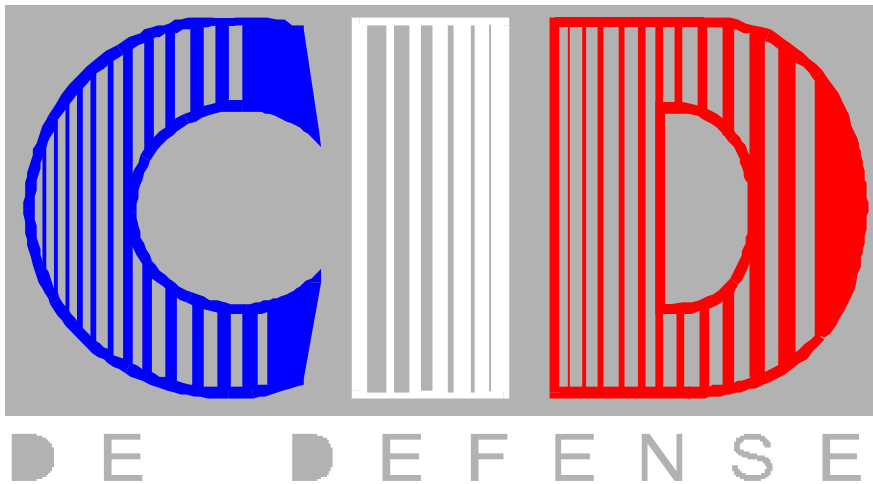


COLLEGE INTERARMÉES



Mémoire de géopolitique

Thème d'étude :

Les liens entre la mer Rouge et la Méditerranée

Auteur de l'étude : Colonel Ali Soubaneh Chirdon (Groupe C5)

Directeur de recherche :

M. Jean-François Daguzan

Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique

Fiche de Présentation

1- Mémoire de géopolitique

2- Col (terre) Ali Soubaneh Chirdon (Djibouti)

3- 13 janvier 2001

4- Groupe C 5

5- Le lien entre la Méditerranée et la mer Rouge.

6- La percée du canal de Suez en 1869 marque une étape majeure pour les relations entre le Nord et le Sud, entre la mer Rouge et la Méditerranée. En fait, l'opportunité d'un rapprochement géopolitique fut offerte aux riverains de l'Afrique de l'Est vers l'Ouest du Moyen-Orient et les pays méditerranéens arabo-européens. Le présent mémoire entend souligner les aspects historiques, géopolitiques et les liens politiques que ces nouveaux rapports pourraient introduire dans les relations Nord-Sud. La chute du mur de Berlin a aussi initié un développement accru de la mondialisation, et laisse espérer que la relation entre les Etats régionaux connaîtra un regain de confiance et de coopération.

Mots clés : géopolitique, Méditerranée, mer Rouge, Moyen-Orient.

PLAN

Introduction

1. Le cadre géographique, historique de la Méditerranée et de la mer Rouge

- 1.1. Géographie
- 1.2. Histoire
- 1.3. Aspects relationnels des pays riverains

2. Les conflits régionaux localisés

- 2.1. Evolutions territoriales et identitaires de l'Erythrée et du Yémen
- 2.2. Conflits israélo-arabes
- 2.3. L'asymétrie démographique Nord-Sud
- 2.4. Les méfiances politiques sectorielles
- 2.5. Le climat et le contrôle de l'eau

3. Les économies comparées par pays

- 3.1. Volets social, culturel et humain
- 3.2. Les grandes étapes historiques

4. Relation euro-arabe

- 4.1. Les rapports entre Arabes et Européens
- 4.2. Coopération en méditerranée

5. Dépendance énergétique de l'Europe

- 5.1. Les enjeux de partenariat
- 5.2. Le rôle de la France vers les pays du sud et du Moyen-Orient

Conclusion

INTRODUCTION

La Méditerranée et la mer Rouge partagent une entité géographique où coexistent de part et d'autre des religions différentes. Depuis la percée du canal de Suez en 1869, une nouvelle coopération se liait dans ces parties du monde où s'exerçaient pleinement des dynamismes. L'établissement des protectorats britannique et français de l'Égypte à Bab-el Mandeb, et au détroit de Gibraltar justifiait les intérêts économique-géopolitiques que l'Europe accordait à ces plateformes maritimes. L'importance de ces espaces maritimes presque fermés n'est pas à démontrer.

C'est une voie de passage obligé pour les échanges culturels et commerciaux entre continents européen, asiatique et africain. C'est une zone de passage primordiale vers les sources d'approvisionnement en hydrocarbures (25 à 50% du trafic mondial des hydrocarbures transitent en ces mers).

Dans cet environnement, la vocation méditerranéenne naturelle de la France s'affirme dans la participation aux institutions multilatérales de diplomatie collective et ce pays parvient à s'imposer parmi les acteurs majeurs en Méditerranée, agissant dans les domaines culturel, économique et diplomatique afin de permettre une réelle ouverture euro-méditerranéenne.

La mer Rouge ne dispose pas de cet avantage de prévalence d'une capacité politique entre le nord et le sud. Parsemée d'îles, la notion de haute mer n'a jamais existé pour les riverains de cette mer. Compte tenu de l'étroitesse géographique, c'est un espace où se heurtent et se superposent à la fois des communications et des transits.

Les riverains, bien que colonisés, ont participé à la défense de la liberté en combattant aux côtés des Alliés durant les deux guerres mondiales.

Après l'indépendance, ces pays ont continué à coopérer avec les puissances colonisatrices.

Les riverains de la mer Rouge et du nord de l'Afrique n'ont jamais cessé des décennies durant de se rapprocher des pays européens pour échanger des technologies et faire de leurs mers des lacs de paix.

Pour mesurer ce degré d'ouverture et la politique à mener d'une mer à l'autre, le présent mémoire débute par un état des lieux, en faisant le point des définitions géographiques des enjeux et des menaces que ceux-ci pourraient représenter. Ensuite, il conviendra de porter un éclairage sur les différentes visions régionales et internationales avant de recenser et d'évaluer les initiatives récentes entreprises par l'Union européenne en vue de stabiliser les zones de la Méditerranée.

Enfin, le développement de la perception sécuritaire de la zone doit inclure en particulier la volonté des pays de la région. Ce faisant, les préoccupations de la Méditerranée et de la mer Rouge doivent s'intégrer dans le cadre des relations Nord-Sud.

1. LE CADRE GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE DE LA MER ROUGE ET DE LA MEDITERRANEE

1-1. Geographie

L'espace géographique méditerranéen couvre une superficie d'environ trois millions de kilomètres carrés. D'ouest en est, il s'étend sur quatre mille kilomètres de Gibraltar à Beyrouth et sa plus grande largeur est de sept cents kilomètres.

La Méditerranée communique avec l'Atlantique par le détroit de Gibraltar vers la mer Rouge et avec l'océan Indien par le canal de Suez.

La Méditerranée est divisée en bassins géopolitiques nettement séparés par l'Italie et le seuil marin qui relie la Sicile à la Tunisie : à l'ouest, la Méditerranée occidentale, à l'est, la Méditerranée orientale. Celle-ci forme de nombreux golfes ou mers : l'Adriatique, la mer Egée, la mer de Marmara, la mer Noire, la mer Azov et la mer Rouge. La liberté de circulation sur cette aire reste néanmoins fondamentale.

Elle est située entre la religion chrétienne et le monde musulman. Ces bassins (Méditerranée, mer Rouge) sont caractérisés par des séparations multiformes des résultats de la croissance économique. Ce phénomène se manifeste entre la prospérité du Nord et le sous-développement du Sud.

Du Maghreb au Moyen-Orient, carrefour de trois continents qui couvre 12% de la superficie mondiale s'étend un espace gigantesque incluant la Turquie, l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Egypte et le Maroc et disposant de multiples façades maritimes et de milliers de kilomètres de côtes, en passant par Bâb-el Mandeb entre la mer Rouge et le golfe d'Aden qui se prolonge par l'océan Indien et le détroit d'Ormuz qui contrôle l'entrée, très convoitée, du golfe arabo-persique où s'approvisionnent en hydrocarbures les grandes puissances de la planète.

Ces quelques données suffisent à prendre conscience du lien géographique existant entre la mer Rouge et la Méditerranée dont les Etats riverains sont en effet si proches et ont en même temps des relations commerciales et d'amitié qui s'expliquent à la fois par l'aspect de la solidarité et de l'intérêt régional.

1-2. Histoire

L'histoire de la Méditerranée et de la mer Rouge vont de pair depuis l'ouverture du canal de Suez (1839). Tout d'abord le terme de Méditerranée n'apparaît qu'au V^e siècle pour marquer la différence avec l'Atlantique. Cette étendue qui se trouve entre le sud de l'Europe et le nord de l'Afrique, les géographes commencèrent à l'appeler mer Méditerranée à partir du 16^e siècle. Quant à la mer Rouge qui disposa d'une importance stratégique à partir de 18^e siècle, elle a été une zone où l'enjeu d'une compétition entre les grandes puissances fut important. Dans cette région qui offre à l'homme des conditions naturelles

éminemment favorables ont été remis en cause les fondements culturels, en même temps qu'a été imposée une nouvelle organisation socio-économique de l'espace et des territoires, dont bien des frontières ont été remaniées. L'indépendance politique et les interventions des grandes puissances se poursuivent. Le 20^e siècle les voit s'engager dans la voie du sous-développement, caractéristique des pays du tiers-monde. Lieu privilégié de rencontre, mais aussi de conflits entre les civilisations musulmane, byzantine et latine, la Méditerranée retrouve son unité au 17^e siècle.

Le mouvement d'émancipation du monde arabe après la seconde guerre mondiale mérite également d'être souligné. Depuis 1945, cet espace est devenu un enjeu de rivalité entre les ennemis soviétique et américain, jusqu'à l'effondrement de l'URSS, pas seulement à cause des formidables richesses pétrolières ou du conflit israélo-palestinien, mais parce que certains ports de la région étaient très convoités par les grandes puissances, dont les flottes présentes en permanence avaient besoin d'appui ou de bases navales.

Depuis la chute du mur de Berlin, il n'y a plus d'affrontements entre les grandes puissances. L'intrusion des pays de l'Europe de l'est dans les sphères du partenariat économique et la politique de la défense européenne ne manquera pas de poser la question des relations avec les pays du Moyen-Orient, du sud et de l'est de la Méditerranée.

1-3. Aspect relationnel entre les pays riverains

Tout d'abord la Méditerranée tout entière est assez forte pour surmonter leur ambiguïté et de générer des confluences. Rien ne permet d'imaginer une séparation radicale entre le nord et le sud. Les Méditerranéens l'ont compris déjà depuis longtemps, à mesure que les vagues d'envahisseurs se sont succédé. Aux Carthaginois en Sicile et en Espagne, aux Romains en Afrique se sont ajoutées l'invasion arabe en Europe méridionale suivie de son repli, puis après l'occupation turque, la colonisation européenne et la décolonisation, enfin, actuellement, les migrations saisonnières ou permanentes. Durant la deuxième guerre mondiale, le corps expéditionnaire français uni avec les ressortissants des pays de l'Afrique du nord, orientale et occidentale ont combattu sur tous les fronts des conflits de libération de la France, de l'Indochine à l'Algérie...

On souligne aussi l'unité géographique entre les façades maritimes de la Méditerranée ; ainsi, le Maghreb constitue l'extension historique et physique de l'Europe occidentale. Plus qu'un réservoir de richesses, la mer intérieure est surtout un espace millénaire de circulation et d'échanges.

Cette Afrique du nord constitue également un ensemble homogène par ses frontières et ses langues communes et un enjeu politique, économique et culturel au sein du monde arabe. On y trouve ainsi des nombreux points d'une importance stratégique capitale où se rencontrent les grandes voies terrestres et maritimes, les détroits de Gibraltar, le canal de Suez, Bab el-Mandeb et le détroit

de Dermoz. Le Proche-Orient est aussi le berceau historique de la civilisation occidentale et le carrefour des grandes religions monothéistes : le christianisme, l'islam et le judaïsme.

La guerre froide aura finalement eu des conséquences durables sur le Moyen-Orient qui a pourtant été touché par la rivalité Est-Ouest. La période, marquée par le tournant de la crise de Suez, avait permis à l'Union soviétique et aux Etats-Unis d'exclure les autres pays, à savoir Français et Britanniques, de la région pour la gérer pendant quelque temps. La logique bipolaire allait favoriser ensuite le passage à une situation d'influence américaine dominante. En effet, à partir du milieu des années 70, Washington s'employa à éliminer progressivement la présence soviétique dans la région avec l'affaiblissement puis l'effondrement de l'URSS ; il lui fallut persuader les pays de la région que le choix de l'Amérique était le meilleur, puisque l'Amérique était devenue la seule à pouvoir convaincre les pays réticents de s'engager dans un système régional.

La région est traversée par un arc de crises qui délimite les zones d'instabilité et de conflits allant de la corne de l'Afrique, longeant le Nil et le Jourdain, remontant jusqu'au Caucase et redescendant vers le golfe persique. Ce véritable croissant de crises fait du Proche-Orient une région en pleine effervescence politique. En effet, le partenariat avec la France répond chez beaucoup d'Etats arabes, et davantage encore au sein des sociétés, à un besoin de diversité culturelle ou politique. Dans ce constat, cet élément est l'image incontestablement très positive de la France et de sa culture que l'on trouve dans tant de pays proches ou lointains.

Si la sécurité et le dialogue entre Etats sont assurés par l'Amérique, c'est à la France que revient naturellement le rôle d'interlocuteur entre l'Europe et les pays du Moyen-Orient, car elle jouit d'une image très positive et sert de partenaire de substitution dans le cas où les autres ne donnent pas satisfaction ou gênent par une présence trop envahissante.

2. LES CONFLITS REGIONAUX LOCALISES

2-1. Les évolutions territoriales et identitaires de l'Erythrée et du Yémen

C'est en 1993 que l'Erythrée a accédé à l'indépendance et à la reconnaissance internationale.

Quant au Yémen, il ne se réunifie qu'en 1990, et a du affronter ensuite la tentative de sécession de 1994.

Ces deux bouleversements institutionnels ont eu des conséquences importantes sur les rapports inter-régionaux dans les deux façades maritimes, ce qui avait modifié les relations qu'elles entretenaient entre elles, ainsi que leurs populations dans l'économie et la société. Ce constat pose également la question de leur inscription future dans un cadre régional, celui du sud de la mer Rouge.

La large façade maritime des deux pays, 1200 km pour l'Erythrée, près de 2000 km pour le Yémen, car la côte de ce dernier s'est accrue depuis la réunification des deux Yémen, ce qui lui donne la maîtrise des abords de la mer Rouge et de l'océan Indien avec l'île de Socotra, est un atout important.

De l'autre côté, l'Éthiopie étant centrée dans son ensemble sur les hauts plateaux du Shoa, la mer Rouge était pour elle d'une importance stratégique et économique capitales, car depuis 1993, c'est une région géographiquement enclavée. L'Erythrée en revanche, doit son existence à la mer Rouge : c'est par elle que sont arrivés les Italiens, qui étaient intéressés dans un premier temps par la possession de comptoirs maritimes (Assab, puis Massaoua). L'Erythrée est une bande de territoire étirée le long de la mer Rouge et, par le simple fait de son accession à l'indépendance, ce pays voit son espace maritime relativement accru. Auparavant le pouvoir du Yémen était centré sur les hauts plateaux, Sanaa d'un côté, Addis-Abeba de l'autre n'étant que les points de contact entre les deux pays.

Le débouché maritime de cette région agricole, qui jouxte les zones de production de l'est du Soudan, sera soit Port-Soudan, auquel l'Erythrée est reliée par la route et la voie ferrée qui passent à Kassala, sur la frontière, soit le port de Massaoua se remettant des destructions causées par l'armée éthiopienne dans les derniers mois de la guerre. Les installations portuaires sont en cours de réparation. La fonction touristique se développe sur la cote et les îles Dahlak à partir d'atouts balnéaires et sous-marins.

Ce sont d'ailleurs ces projets touristiques qui seraient la cause immédiate de la flambée guerrière sur les Hanish. Tout au sud, isolé du reste du pays par le désert Dankali, le port d'Assab, avec ses industries (raffinerie de pétrole) est avec Djibouti l'un des deux poumons de l'Éthiopie.

Le conflit de l'île de Hanish entre l'Éthiopie et l'Erythrée, qui avait duré plus de deux ans, était réglé par les bons offices de la France. La situation entre ces deux pays est normalisée depuis que l'île de Hanish est revenue au Yémen, qui tient à ce que la mer Rouge soit à l'abri de toute tension et entretienne d'excellentes relations avec tous les pays riverains. L'Erythrée n'a pas tardé à envahir une partie du nord du territoire éthiopien. L'Éthiopie n'a pas attendu que la communauté internationale intervienne, ce qui montre que ce qui s'est passé n'est pas une simple querelle de frontière. L'Éthiopie considéra cet acte comme une invasion de son territoire par l'Erythrée et l'Éthiopie ne fit que défendre son territoire national, l'exercice de la légitime défense étant un droit pour tous les pays.

L'Éthiopie durant la guerre de 1998-2000 avec l'Erythrée a été mise en quarantaine par les institutions financières internationales. Mais avec le cessez-le-feu signé en juin 2000 les pays vont pouvoir renouer progressivement avec les financements internationaux. Ceux-ci dans un premier temps vont se focaliser sur les problèmes humains et sociaux générés par la guerre (démobilisation,

réinsertion des blessés et infirmes, aides aux populations déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de la guerre) et sur les gros travaux de réhabilitation des infrastructures détruites.

2-2. Conflits israélo-arabes

Le processus de paix israélo-arabe est le terrain sur lequel la marque de la France est le plus visible, celui de la question palestinienne. Il y a là une remarquable constance de la politique française, prolongée et soutenue par l'action européenne. La France a toujours perçu la question palestinienne comme le nœud central du conflit israélo-arabe ; le gouvernement français fut le premier en Europe occidentale à autoriser l'ouverture d'un bureau de l'OLP.

Il est à souligner qu'Israël espère aujourd'hui la paix mais se prépare à la guerre, la situation au Proche-Orient se dégradant plus en plus ce dernier temps. Le ministre de la défense israélienne a consacré cette année la plus grande partie de son budget à l'entraînement de ses unités combattantes ainsi qu'à l'achat d'armes et de munitions (cf. le journal "La Croix" du 8 janvier 2001).

Le principal foyer de tensions, d'où peut sortir un conflit plus vaste que ceux des Balkans, est sans doute la Palestine. Il s'agit de la rivalité israélo-palestinienne, autour de territoires de petites dimensions, mais qui ont une grande importance symbolique. Depuis une cinquantaine d'années, les Arabes et Israéliens sont en conflit.

La situation avait été figée en raison de l'affrontement global Est-Ouest. Mais la situation mondiale a changé depuis l'effondrement de l'Union Soviétique et la fin de la seconde guerre du Golfe. La nouvelle donne permet désormais d'entrevoir un début de règlement de ce conflit .

S'il est certain qu'Israël ne peut pas être considéré comme la principale superpuissance régionale, il convient de souligner que son histoire est néanmoins une réussite.

Cette communauté minuscule est devenue en moins d'un demi-siècle une des nations les plus riches et les plus développées du monde. La population juive est passée de 650 000 à plus de six millions, soit huit fois plus ; son économie a été profondément modernisée et place Israël en position de leader mondial dans différents secteurs clés, en particulier dans celui de la haute technologie, généralement considéré comme un secteur très porteur.

De même si son infériorité démographique est plus ou moins compensée par un atout qualitatif, Israël est en position de faiblesse, tant pour la taille de son armée que pour la quantité d'armes à sa position : 4 300 chars contre 10 500 pour les Etats arabes frontaliers (Egypte, Syrie et Jordanie) et 474 avions de combats contre 1 267 pour les autres.

Par ailleurs, les Arabes auraient une résistance supérieure à celle d'Israël en cas de conflit prolongé, tandis qu'Israël ne peut pas se permettre une seule défaite militaire.

La résolution de ce conflit est l'une des conditions principales pour aborder avec un esprit nouveau toutes les conditions de sécurité et de coopération dans la région. Si ce processus débouchait à terme sur la création d'un Etat palestinien souverain, cela contribuerait de manière décisive à lever beaucoup d'obstacles qui empêchent pour l'heure de mettre en place des mécanismes collectifs .

Les négociations sont en cours depuis 1994 (embryon d'un Etat palestinien) mais déjà elles provoquent de véritables changements. L'application progressive de l'accord est une étape exceptionnelle pour le règlement du processus de paix.

2-3. L'asymétrie démographique Nord-Sud

La population des pays riverains de la Méditerranée qui était de 386 millions en 1990 (42%, pays méditerranéens de la CEE, 22%, pays méditerranéens de l'Est et 36%, pays de la rive Sud), passera à 439,4 millions en l'an 2000 pour atteindre 491 millions en 2010 (34%, pays de la Méditerranée, CEE , 22%, pays de la Méditerranée Est et 44% pays de la rive Sud). Si les projections démographiques à l'horizon de l'an 2025 venaient à se réaliser, il s'ensuivrait une modification en profondeur des rapports ; la proportion serait simplement inversée : les deux tiers au sud et le tiers au nord pour une population de 560 millions de personnes. La Méditerranée représenterait alors 7% de la population mondiale.

La Méditerranée n'est pas une frontière comme les autres. Elle sépare deux des régimes démographiques les plus opposés de la planète : le Nord connaît des problèmes de vieillissement de sa population et de financement de ses régimes de retraite. Le Sud doit faire face aux défis posés par une population très jeune dont les besoins en instruction, logements et emplois sont gigantesques.

Si l'on observe le poids démographique de l'Afrique du Nord et le Moyen-orient, les contrastes sont encore plus considérables puisque la taille des Etats est extrêmement variée. Les premiers contrastes s'observent à l'échelle de sous-groupes régionaux : à l'échelle des Etats, trois géants démographiques s'opposent à la multitude de puissances démographique moyennes que sont la Turquie, l'Iran et l'Egypte qui dépassent les 60 millions d'habitants.

Le deuxième groupe, loin derrière, est formé par le Maroc, l'Algérie, le Soudan et l'Irak qui comptent entre 20 et 30 millions d'habitants et précèdent trois autres pays plus modestes (l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Yémen) rassemblant entre 10 et 20 millions d'habitants et même moins de 1 million pour Chypre, Bahreïn et le Qatar.

Si on compare ces données démographiques du bassin, nous constatons que l'asymétrie des situations est frappante entre le Nord et le Sud. Les pays du Nord ont tous achevé leur transition démographique, alors que ceux du Sud éprouvent des difficultés à l'opérer .

La population dans les trois grandes zones de la Méditerranée
(en millions d'habitants)

Zones Années	Méditerranée CEE	Méditerranée Est	Rive Sud	Total
1990	162	85	139	386
2010	167	108	216	491

Espérance de vie des populations dans les trois grandes zones
de la Méditerranée (en années)

Zones Années	Méditerranée CEE	Méditerranée Est	Rive Sud	Monde
1990	76,74	70,21	65,20	64,90
2010	78,04	73,89	70,20	68,66

Taux de croissance démographique des trois grandes zones
de la Méditerranée

Zones Années	Méditerranée CEE	Méditerranée Est	Rive Sud	Monde
1990	0,20	1,33	2,60	1,74
2010	0,017	0,99	1,95	1,31

La décélération démographique rapide au Nord et l'accélération exponentielle du Sud vont modifier les équilibres autour de la Méditerranée, même si une baisse de la fécondité des pays du Sud est amorcée grâce aux efforts de la politique de planification familiale, au coût de l'enfant et à l'éducation des femmes. Mais il faudra attendre une vingtaine d'années avant de voir une réelle diminution.

Ce qui frappe au premier abord est l'écart de l'évolution démographique entre les pays du Nord et ceux du Sud. Si les premiers comptent 165 millions d'habitants (dont 80 millions dans leurs régions riveraines de la Méditerranée), les seconds en regroupent 236 millions et probablement 316 millions en 2010 si

les hypothèses démographiques que l'on peut faire aujourd'hui sont effectivement validées. Dans ce cas, l'Union européenne se retrouverait, sur la Méditerranée, face à un ensemble démographique de même taille. Mais les projections démographiques ne s'arrêtent pas là : ce sont plus de 74 millions d'actifs qui se présenteront en plus sur le marché du travail.

Il faut noter que cet écart d'évolution démographique s'ajoute à un déséquilibre de la répartition de la richesse. Les pays méditerranéens de l'Europe sont toujours à l'origine de près de neuf dixièmes du P.I.B. créé annuellement dans la zone alors qu'ils ne totalisent que 40% de la population. La France représente plus de 40% de cette richesse, l'Italie 32%, l'Espagne 15%, et la Grèce 2,5%. Si aucun rattrapage ne se produit dans les trente ans qui viennent, moins du tiers des Méditerranéens, soit 64 millions de personnes, créeront et détiendront neuf fois plus de richesse que les 345 millions du Sud et de l'Est.

Ces deux mondes ne peuvent se développer de manière harmonieuse dans la mesure où tandis que l'un va assister à la stabilisation de sa démographie, l'autre verra la sienne exploser. Ce déséquilibre démographique sera, en outre, accompagné d'une accentuation des déséquilibres urbains, au moment où la maîtrise des problèmes correspondants semble de moins en moins affirmée : plus de la moitié de la population méditerranéenne vit dans les villes et les taux de croissance annuels de la population urbaine sont encore aujourd'hui près de quatre fois supérieurs à ceux des pays européens.

Cependant, même si cette évolution à la baisse de la fécondité se poursuivait, les pays riverains de la Méditerranée suivront des évolutions démographiques qui modifieront de façon sensible le poids relatif de chacun d'entre eux. Ce mouvement sera complètement stabilisé autour des années 2050 ; l'équilibre démographique sera alors transformé.

Les considérations culturelles rendant difficile d'envisager une politique de limitation des naissances, ce sera donc le développement économique et ses corollaires, en particulier l'augmentation du travail des femmes qui consolideront cette évolution.

2.4. Les méfiances politiques sectorielles

Même si à certaines occasions, une forme de solidarité culturelle arabe se fait jour, de nombreux points de fixation continuent à persister au sein du monde arabe et ce dans un environnement géostratégique incertain.

En effet, la disparition de l'influence soviétique de la zone, pas encore remplacée par la Russie, laisse le champ libre aux Etats-Unis pour contrôler l'exploitation du pétrole notamment dans les pays du Golfe. Cependant, le

gendarme de la planète n'arrive toujours pas à régler le conflit israélo-palestinien qui constitue à l'heure actuelle un problème dont les conséquences pour la stabilité de la région restent une source permanente d'insatisfaction et de fierté blessée pour nombre d'Arabes. Cette frustration vient d'ailleurs de se renforcer avec l'alliance militaire établie par l'Etat d'Israël et la Turquie, que certains pays arabes vivent comme une véritable tentative d'encerclement de la part de l'Etat hébreux.

A l'instabilité de cette partie du monde se rajoute l'avenir de certains régimes politiques du fait de l'âge de leurs dirigeants (Syrie, Jordanie, Arabie Saoudite) ou de la fragilité même de leurs institutions (dictatures, monarchies, etc...). Cette vulnérabilité devient dès lors encore plus sensible à la montée des fondamentalismes dont on a vu qu'ils prenaient appui sur des populations nombreuses, pauvres et faiblement scolarisées. Enfin, la très forte militarisation de certains pays qui, profitant de l'abondance de devises offertes par le pétrole, peuvent avoir accès aux plus hautes technologies, rajoute encore un facteur d'instabilité dans des régions où les frontières héritées de l'époque coloniale restent soumises à des revendications régulièrement affichées.

C'est pour cela que face à un certain romantisme arabe autour de l'unité réelle ou supposée du monde arabe, certains n'hésitent pas à mettre plutôt en avant une véritable balkanisation de la région dont les origines seraient largement antérieures à l'ère coloniale. C'est alors que l'expression « les mondes arabes » prend toute sa valeur.

Ces visions complémentaires ne peuvent être ignorées. Si l'on se place du point de vue de l'OTAN, le Partenariat Pour la Paix peut concerner la Méditerranée par le biais des pays riverains de la mer Noire, à condition, bien sûr, de considérer la mer Noire comme une extension de la Méditerranée. Si l'analyse se recentre sur la perspective des conflits où les riverains sont parties prenantes, la Méditerranée s'étend alors bien au-delà du Proche-Orient. Si l'appréciation des enjeux pétroliers doit constituer l'un des principes unificateurs de la Méditerranée, il faut alors considérer que les pays du Moyen-Orient, la mer Rouge et le golfe arabo-persique en sont les prolongements.

Ces crises concernent la plupart des pays arabes qui ont adopté le modèle dirigiste soviétique. L'effondrement de ce modèle pousse ces pays à se réformer mais cela se fait lentement et avec beaucoup de difficultés.

L'explosion démographique qui guette la plupart des Etats arabes est aggravée par l'échec des politiques de développement qui ont été tentées. Les systèmes en place s'appuient fortement sur les forces armées. Ils suscitent une opposition armée, comme en Libye ou en Egypte, qui peut dégénérer en guerre civile comme en Algérie. L'islamisme, s'il n'est pas à l'origine des soulèvements, joue un rôle de catalyseur dans ces crises.

2.5. Le climat et le contrôle de l'eau

Parmi les critères qui peuvent définir l'espace Méditerranée, le climat joue un rôle particulièrement important en Méditerranée. Il caractérise les régions du sud de cette mer par des étés chauds et secs et des hivers tempérés, par des intersaisons plus ou moins humides. Le problème de l'eau est directement lié aux phénomènes climatiques : les ressources d'eau abondent au nord mais sont comptées au sud (cette disparité est susceptible d'être encore accrue par les sécheresses qui se produisent plusieurs fois par siècle) ; les rivages sud subissent une avancée du désert vers la mer.

Cette tendance à la désertification engendre une diminution de rendements agricoles. Ces deux éléments, conjugués avec la croissance démographique, vont probablement se traduire par une pression migratoire vers le littoral. Certains pays utilisent 100% de leurs réserves. Or, selon les prévisions, elles devront en utiliser 200% en 2010 .

Une prospection sur les ressources disponibles au sein des riverains conduit à répartir ces pays en trois catégories :

- Les pays où les disponibilités en eau resteraient notables jusqu'en 2025 et au-delà.
- Les pays où les disponibilités en eau, bien qu'encore confortables aujourd'hui, se réduiraient sensiblement.
- Les pays où les disponibilités actuelles sont déjà réduites ou négligeables.

Malgré de considérables réserves d'eau dans le désert, cette eau devra être acheminée du sud des pays sur des distances importantes (supérieures à 800 km) pour approvisionner le littoral, mais le stock disponible devrait rapidement atteindre un seuil critique particulièrement avec les besoins de tout ordre.

Les premières actions à mener sont des recherches de solutions à grande échelle de ce problème :

- L'installation de barrages est impossible ou très controversée, le détournement de grands fleuves reste délicat ;
- La recherche de nouvelles sources d'eau douce (mise en exploitation des nappes profondes) ;
- La création d'usines de dessalement de l'eau de mer (cette technique reste une technique coûteuse, réservée aux Etats riches) ;
- Une meilleure utilisation de l'eau disponible (amélioration des techniques d'irrigation en agriculture et recyclage des eaux usées).

L'eau est devenue un enjeu économique et donc un objet de politique nationale et internationale. Elle apparaît de plus en plus comme une donnée géopolitique, source de situations conflictuelles entre les Etats, telles que :

- Partage des eaux transfrontières de l'Euphrate prenant sa source dans les montagnes turques, provoquant des tensions entre la Turquie et la Syrie. En tant que riverain du cours supérieur de l'Euphrate, la Turquie contribue à raison de 94% au débit du fleuve et la Syrie seulement à raison de 4%. La Turquie a construit des barrages, ce qui lui permet de stocker une grande partie des eaux de ce fleuve pendant plusieurs années et d'en priver en aval la Syrie. D'ailleurs le fleuve diminue de 50% de sa capacité à son entrée en Syrie.

- Constitution d'un enjeu dans les négociations israélo-arabes. Israël désire conserver sa sécurité d'approvisionnement en eau, ce qui ne manque pas de nourrir les craintes réciproques des Israéliens et des Palestiniens. D'ailleurs, les deux tiers de l'eau que consomme Israël proviennent de l'extérieur des frontières d'avant 1967, le tiers provenant du Golan (la consommation journalière est de 70 litres pour un Palestinien contre 260 pour un Israélien).

- Tensions entre l'Egypte et le Soudan. Ces deux pays n'ont pas mis un terme à leur coopération dans ce domaine.

3. ECONOMIE COMPAREE DES PAYS RIVERAINS

La plupart des pays de la rive Sud sont dans un état d'interdépendance par rapport au Nord puisque plus de 70% de leurs échanges (exportations et importations) se font avec les pays de l'Union européenne .

Sur les vingt cinq dernières années, la richesse par tête de la plupart des pays du Sud a augmenté plus rapidement que celle des pays de la rive Nord. Mais ce léger rattrapage eut des causes différentes. Pour certains, il a été lié à l'exploitation des hydrocarbures, pour d'autres à un effort domestique de transformation.

La croissance démographique n'est pas sans conséquences sur la situation économique de ces pays qui connaissent des difficultés économiques et se voient obligés de recourir à des importations massives de denrées alimentaires. La bataille économique n'a pas simplement pour enjeu la résolution du problème alimentaire, mais aussi l'insertion des masses de populations dans le monde du travail.

Il existe un handicap relatif à l'écart du niveau du Produit Intérieur Brut des pays relevant des deux rives. Si la valeur moyenne de celui-ci est de l'ordre de 830 dollars par habitant, elle recouvre des disparités considérables, de l'ordre de 778 dollars pour les pays du Machrek, de 1903 dollars pour ceux du Maghreb et 2370 dollars pour ceux du Proche-Orient. Elle atteint 13 568 dollars pour les pays méditerranéens de l'Union européenne.

Malgré les différences de Produit Intérieur Brut, les échanges commerciaux entre les deux rives atteignent d'ores et déjà des niveaux élevés. Ceux-ci peuvent être évalués à plus de 72 milliards de dollars .

Une analyse plus fine révèle que l'Europe est le fournisseur et le client de la plupart des pays du Sud et de l'Est méditerranéens. Si le regard se porte sur le futur, la croissance démographique des pays méditerranéens du Sud va nécessairement sécréter des demandes accrues et élargir le marché ouvert aux produits européens.

Cependant, malgré les efforts, l'écart continue de se creuser : en 2010, si les prévisions de croissance se confirment, le revenu européen sera 20 à 60 fois plus élevé que celui des pays du Sud.

Ainsi, la dépendance est devenue aujourd'hui le trait majeur et le plus inquiétant des pays méditerranéens, dans les domaines alimentaire, de la dette ou des hydrocarbures.

La rive sud de la Méditerranée est non seulement largement excédentaire en ressources énergétiques mais elle est aussi dotée de puissantes réserves. La meilleure illustration de la volonté du Sud de s'intégrer de façon structurelle dans le projet euro-méditerranéen est la réalisation des interconnexions gazières à travers la Méditerranée par gazoduc reliant les pays du Sud à l'Europe.

3-1. Volet social, culturel et humain

Il vise à une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples de la région. Tout ajustement structurel économique ne peut se concevoir sans un accompagnement social. Le développement des ressources humaines dans les activités d'éducation et de formation professionnelle demeure une des priorités d'action. Il en est de même de la santé et du développement du savoir-faire en matière de services sociaux .

Des mesures doivent également être prises en ce qui concerne les populations rurales afin d'atténuer les conséquences néfastes de l'exode rural. Le problème de la pêche intensive doit également être résolu .

La prise de conscience des intérêts communs des Etats riverains conduit à une coopération maritime en pleine croissance. Mais celle-ci repose sur la volonté des Etats de faire appliquer une confiance mutuelle sur la base d'un cadre défini.

Les pays de cette mer semi-fermée doivent prendre en charge des actions en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la protection de l'environnement.

Si la France doit jouer un rôle prépondérant, elle peut difficilement entreprendre de façon autonome une initiative de règlement, en dehors du cadre européen, sur le problème palestinien, comme sur l'ensemble des questions méditerranéennes. Le Proche-Orient a besoin de la France à travers l'Union européenne. Plusieurs facteurs militent en ce sens : proximité géographique, liens historiques, place de l'Europe dans le commerce régional, dépendance à l'égard du pétrole du Proche-Orient. Ainsi, la France a la responsabilité d'entraîner les Européens sur le chemin du rétablissement de la confiance proche orientale vis-à-vis de l'Europe. La France doit être une locomotive de l'Europe au Proche-Orient. L'obligation d'établir une stratégie des Européens ne les prédispose pas obligatoirement à un intérêt particulier.

La Méditerranée est pour le moment plus imaginaire que réelle et les visions rêvées de cette région sont encore loin d'être cohérentes. Le volontarisme du projet doit être sauvegardé.

3-2. Les grandes étapes historiques

Dès sa constitution, à la fin des années cinquante, la Communauté à six a dû se préoccuper de son voisinage géographique immédiat, à savoir la Grèce, la Turquie et le Maghreb. La Communauté s'est donc rapidement engagée dans des négociations avec deux importants pays de la Méditerranée : la Grèce et la Turquie, en vue de définir avec eux des rapports d'association devant mener à terme à leur adhésion à la Communauté elle-même. Dans les deux cas, cette dernière, en partie influencée par le fait que plusieurs de ses membres étaient ou avaient été des puissances coloniales, cherchait alors à stabiliser son flanc Sud contre une éventuelle expansion soviétique en Méditerranée.

Les grandes étapes suivantes peuvent être distinguées :

① 1958-1976 : accords bilatéraux.

Fondés sur l'article 238¹ du traité de Rome, des accords de coopérations influencés par la période coloniale, d'abord limités aux relations commerciales, avant d'être élargis à d'autres domaines, notamment celui de l'immigration et de la sécurité, ont été signés entre la CEE et les pays tiers méditerranéens et vont constituer l'ossature de la politique méditerranéenne :

¹ Art 238 : "La communauté peut conclure avec un Etat tiers, une union d'Etats ou une organisation internationale, des accords créant une association caractérisée par des droits et des obligations réciproques, des actions communes et des procédures particulières...".

- deux accords sont signés avec la Grèce (1er novembre 1962) et la Turquie (12 septembre 1963) ;
- le Maroc et la Turquie ouvrent, en 1963, des négociations avec la CEE ;
- L'Algérie leur emboîte le pas dès son indépendance et, en 1969, des accords d'association sont signés pour une durée de cinq ans.

D'autres accords suivront, signés avec d'autres, à l'exception de la Libye et de l'Albanie.

② 1976- 1986 : tentative de globalisation des relations bilatérales.

Deux accords de zone sont signés avec le Maghreb et le Machreck, accompagnés de deux accords spécifiques (Israël et Yougoslavie). Cette période est connue comme la **Politique Méditerranéenne Globale** qui englobe tous les pays du tiers monde méditerranéen, à l'exception de la Libye et de l'Albanie. La conférence du sommet de Paris, tenue en octobre 1972, a posé les principes de base de cette approche. La pierre d'angle de l'approche globale est d'ordre commercial. L'objectif est de faciliter la libre circulation des marchandises pour tous les produits industriels. Pour les produits agricoles, énumérés limitativement dans les accords, un traitement préférentiel est prévu, avec un abaissement des droits de douane compris entre 20% et 80% suivant les produits.

③ 1986-1990 : dégradation.

La situation se dégrade pour diverses raisons (élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, concurrence sur les produits agricoles, effondrement du bloc de l'Est, crise du Golfe) et conduit à un profond malaise des populations méditerranéennes à l'encontre de l'Occident. C'est précisément parce que la politique globale méditerranéenne s'est révélée d'une médiocre efficacité que la CEE entreprend, entre 1988 et 1990, la rénovation de sa politique méditerranéenne, en vue de renforcer les liens.

④ 1990-1999 : la Politique Méditerranéenne Rénovée (PMR).

Devant cette situation dégradée, la Communauté décide de mettre en œuvre ce que l'on a appelé la Politique Méditerranéenne Rénovée (PMR). Cette nouvelle stratégie, adoptée par le conseil en décembre 1990, représente "un saut quantitatif et qualitatif", principalement dans le domaine financier. Les engagements pour 1992-1996 augmentent de 40%. Mais, essentiellement guidée par des intérêts commerciaux, cette nouvelle politique de proximité ne vise pas à susciter des synergies positives dans le cadre d'un accord de co-développement. En outre, on y observe un écart important entre l'immensité de la tâche à accomplir et les moyens proposés. En fait, comme le souligne un rapport du parlement européen, "On est devant un rafistolage de la politique méditerranéenne menée jusqu'ici : réadaptation, correction, prolongement : telles sont, en fin de compte, les mesures proposées".

Finalement, la politique méditerranéenne rénovée reste en deçà des enjeux et le restera en l'absence d'une stratégie claire et d'une véritable volonté politique.

4. RELATION EURO-ARABE

4.1. Les rapports entre Arabes et Européens

La France se doit d'inclure la région au Sud de la Méditerranée dans sa politique globale, non seulement parce qu'elle a des liens historiques avec cette région, mais aussi parce que dorénavant, elle ne pourra pas voir les différentes régions autour d'elle comme des régions isolées de leur entourage. Le partenariat s'impose et la France n'a pas de temps à perdre. A ce stade du raisonnement, le projet euro-méditerranéen, lancé par la conférence de Barcelone, apparaît logiquement comme cadre principal de l'action française.

La Conférence de Barcelone a réuni pour la première fois autour de la même table tous les pays, y compris Israël et la Syrie. Ce processus, par le fait de la signature d'accords d'association euro-méditerranéens avec le Maroc, la Tunisie et Israël, est à un stade relativement avancé. Pour ces deux raisons, la France doit retenir le projet de partenariat euro-méditerranéen comme outil privilégié de coopération et de dialogue.

Il s'agit davantage ici de se fixer comme objectif économique structurant la rive sud de la Méditerranée, la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne qui serait subordonnée au décloisonnement des marchés nationaux. La mise en pratique de délocalisations de grande ampleur à partir de l'Europe et d'autres actions parallèles faciliteraient la mise en place d'une nouvelle division euro-méditerranéenne du travail et pourraient contrecarrer la concurrence des bas salaires de l'Asie du Sud-Est.

Pour encourager les pays de la zone sur cette voie d'ouverture et de libéralisation de leurs économies, l'UE, stimulée par la volonté française, devrait exploiter, en matière de coopération économique et financière, les axes suivants : il est utile de confronter les enjeux de l'Europe en Méditerranée aux visions des principaux intervenants dans ces espaces. Il ne s'agit pas là de développer de manière détaillée les perceptions, les enjeux, les stratégies et les postures de chaque acteur mais plutôt d'en dégager les principaux traits permettant d'appréhender les convergences, mais surtout, le plus souvent, les contradictions, les oppositions, les divergences. Si la guerre froide était parvenue à ramener l'espace méditerranéen à un sous-ensemble stratégique simple, la fin de l'affrontement bipolaire a restitué à la Méditerranée sa complexité.

Nous mettrons notamment ici l'accent sur la diversité des visions européennes. Les positions de l'ensemble des pays européens non riverains peuvent être divisées en cinq catégories principales :

- la promotion du co-développement ;

- le soutien des réformes économiques et politiques ;
- l'aide à l'intégration économique régionale Sud-Sud (coopération horizontale) ;
- la révision de l'appui financier ;
- la réduction du service de la dette.

4.2. Coopération en Méditerranée

Après l'absorption de l'Allemagne de l'Est (1990), le mouvement d'élargissement s'accélère en 1995 avec l'admission simultanée de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche au sein de l'UE, nouvellement créée en 1994. La Pologne, la République tchèque et la Hongrie frappent à la porte. La conférence de Barcelone de novembre 1995 qui réunit les quinze pays membres de l'UE et douze partenaires méditerranéens² cherche à rééquilibrer les rapports entre l'Europe et sa rive méditerranéenne. Il s'agit de la première tentative d'un partenariat global (partenariat euro-méditerranéen) à trois volets :

- partenariat politique et de sécurité : droits de l'homme, désarmement ;
- partenariat économique et financier : le Sud recevra 4.6 milliards d'Euros d'ici la fin du siècle ;
- partenariat dans les domaines social, culturel et humain.

Ce processus s'inscrit dans le temps. Barcelone cherche à coupler les aspects politique et économique à la construction d'une architecture de sécurité euro-méditerranéenne. Mais la conférence ministérielle qui s'est tenue à Malte en avril 1997, dans la continuité de ce partenariat euro-méditerranéen, n'a pas réellement permis la mise en œuvre des mesures de confiance en raison du blocage du processus de paix israélo-palestinien.

Véritable dialogue, cette entreprise est encore trop récente pour donner des résultats que nombre d'impatiens souhaiteraient plus rapides. Les foyers de tension continuent de progresser. Il convient cependant d'observer que les plus récents ou les plus violents se développent dans les pays riverains de la Méditerranée. Ces derniers n'ont pas été conviés à se joindre au processus de Barcelone. Ce constat conduit à s'interroger tout d'abord sur la définition de l'espace méditerranéen.

Barcelone correspond à une stratégie globale des pays européens aux intérêts communs en termes stratégiques, économiques, environnementaux et énergétiques, mais des différences d'appréciation subsistent. Les questions politiques sont davantage valorisées par la France, l'Espagne et l'Italie.

Il existe des accords bilatéraux, et notamment quatre accords euro-méditerranéens d'association entre la Tunisie, Israël, le Maroc et la Jordanie. Trois accords du même type sont en cours de négociation entre l'Égypte, le Liban et l'Autorité palestinienne.

² Pays participants : Algérie, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité palestinienne.

Des négociations ont débuté avec l'Algérie ainsi que des conversations exploratoires avec la Syrie. Fondés sur des relations spécifiques antérieures, des accords d'association entre Chypre, Malte, la Turquie et l'union douanière ont été signés récemment.

Par ailleurs, sur le plan multilatéral, si les questions économiques et financières donnent lieu à des réunions visant à une meilleure connaissance réciproque, les questions sociales, culturelles et humaines sont en butte à des difficultés (politique des visas).

5. DEPENDANCE ENERGETIQUE DE L'EUROPE

Ces pays ont entamé d'importants programmes d'accroissements et de construction des infrastructures d'exploitation des hydrocarbures pour une meilleure sécurité et augmentation de capacité. L'approvisionnement des pays de l'Europe provient de la rive sud ; 65% des importations en pétrole et gaz naturel passent en Méditerranée à bord de navires ou par gazoducs.

Les questions environnementales interviennent de façon croissante dans l'industrie des hydrocarbures et peuvent devenir, dans certains pays, un paramètre très important dans les décisions relatives au transit.

Le trafic maritime est considérable en Méditerranée ; elle est sillonnée par plus de 2000 navires par jour. Le canal de Suez est emprunté par 14% du trafic international. En 1996, pour la première fois, le nombre de porte-conteneurs qui ont emprunté le canal a été supérieur à celui des pétroliers (3765 contre 3726). Dans les détroits turcs, la navigation marchande a été multipliée par cinq entre 1960 et 1990 (de 29 à 160 Mt).

Le contrôle de ces détroits représente une source de revenus appréciable pour la Turquie et surtout pour l'Egypte qui assure, actuellement, l'approfondissement du canal à 18 mètres afin de permettre le passage des tankers de plus de 250 000 tonnes.

Les flottes doivent s'adapter aux variations de la demande. Elles ne sont encore que rarement entre les mains des pays riverains de la zone, bien que des efforts aient été faits en ce sens.

Les risques sont beaucoup plus élevés pour le transit maritime que pour le transport routier, et certains passages maritimes sont devenus des lieux à haut risque, à l'égard desquels les pays riverains sont conduits à exercer des pressions croissantes sur les transporteurs. Le passage par le Bosphore des gros tankers est ainsi devenu un sujet de préoccupation majeure pour la Turquie .

La sécurité de ces approvisionnements dépend de la généralisation d'un processus de paix qui ne se limite pas aux relations israélo-arabes, mais concerne les conflits ou confrontations qui opposent entre eux de nombreux pays de la région.

Dans les années soixante, la France, comme ses voisins, a privilégié le pétrole en tant que source d'énergie. De 60% en 1960, son taux d'indépendance énergétique est tombé à 21% en 1973 pour remonter à 52% en 1994. La France a donc diversifié ses sources d'énergie, parmi lesquelles le gaz et le pétrole restent cependant prépondérants.

Evolution des sources d'énergies en pourcentage		
	1990	1994
Pétrole	42,5	41,2
Electricité	34,4	37,8
Gaz	12,3	13
Charbon	8,9	6,2

En ce qui concerne le pétrole, la production française décline. En 1994, l'extraction n'a pas dépassé 2,7 millions de tonnes. Le besoin de la France dans ce domaine est estimé à 83 millions de tonnes. L'importation est impérative. Il est cependant intéressant de noter que la France importe de plus en plus de pétrole raffiné. Le nombre de raffineries est tombé de 24 unités en 1979 à 13 aujourd'hui. Leur capacité maximale ne dépasse pas 84 millions de tonnes.

En 1994, la France a importé 30 millions de tonnes de produits raffinés. Simultanément, elle en a exporté 18 millions de tonnes la même année.

Un seul port d'entrée se trouve en Méditerranée : l'étang de Berre. De ce point, le brut est envoyé vers l'Europe par l'oléoduc Méditerranée-Rhône, puis l'oléoduc Sud européen.

Principaux fournisseurs en pétrole brut en millions de tonnes	
1 Arabie Saoudite	22
2 Norvège	10,4
3 Nigeria	8,4
4 Royaume-Uni	7,9
5 Iran	7,8
6 Russie	4,7
7 Syrie	2,9
8 Algérie	1,9
9 Libye	1,9
10 Gabon	1,6

On peut remarquer sur ce tableau, que la moitié des principaux fournisseurs se situent dans la zone méditerranéenne ou font transiter les importations françaises par la Méditerranée. La France a donc un intérêt majeur à œuvrer pour la stabilité de la zone afin de garantir son approvisionnement en pétrole.

La deuxième production énergétique majeure de la zone méditerranéenne est le gaz.

Energie souple aux multiples utilisations, le gaz naturel est à l'origine de 13% de l'énergie française.

Sa part va croissant compte tenu de son caractère non polluant et de son absence de conséquences sur l'effet de serre.

La France ne produit que 10% de ses besoins en gaz. Jusque dans les années 80, la France a disposé d'un excellent gisement : celui de Lacq. Or, ce gisement s'épuise et la France devient totalement dépendante de ses importations.

Fournisseurs de gaz		
	Milliards de Kwh	% des importations
1 Russie	120	32
2 Algérie	103	27
3 Norvège	67	18

Le grand fournisseur de demain devrait être la Norvège. En effet, ce pays dispose d'énormes réserves sous-exploitées. Cependant, dans un souci de sécurité d'approvisionnement, la France cherche à diversifier ses fournisseurs et se tourne notamment vers le Nigeria, l'Iran et les Emirats Arabes Unis (pays dont les productions transitent par la Méditerranée).

Dans ce domaine, peut-être plus que dans celui de son approvisionnement en pétrole, la France a intérêt à ce que la Méditerranée demeure une zone stable.

Une crise majeure dans la zone méditerranéenne aurait pour conséquence de menacer directement ou indirectement les sources d'approvisionnement françaises en matière énergétique. Cette menace peut porter sur un pays producteur ou sur la sécurité des voies de communication maritime méditerranéennes.

5-1. Les enjeux de partenariat en Méditerranée

De nombreux enjeux peuvent être identifiés au sein du bassin méditerranéen.

Trois d'entre eux sont toutefois majeurs et déterminants. Si elle surmonte ses difficultés, la Méditerranée apparaît en effet comme un espace économique, un

espace de paix et un espace de culture. Ces enjeux ont été identifiés par les signataires du processus de Barcelone dont ils constituent les trois corbeilles. Tous les pays méditerranéens ont à gagner à un développement harmonieux, à une stabilité de l'ensemble de la région, et à une intégration des différents Etats dans un espace structuré. Toutefois ces enjeux ne peuvent être atteints que si plusieurs défis, démographique, économique ou de stabilité sont relevés avec succès.

Les deux rives de la Méditerranée ont déjà beaucoup partagé mais, aujourd'hui, tentent de coopérer sur un chemin semé d'obstacles. D'une manière générale, le projet euro-méditerranéen souffre d'un manque de projets Sud-Sud, qu'ils soient destinés à favoriser les échanges intra-régionaux ou à prévenir les conflits.

Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ne sont pas parvenus eux-mêmes à créer des organisations Sud-Sud régionales efficaces.

La déclaration de Barcelone, signée en Novembre 1995, constitue l'acte fondateur d'un partenariat plus clair entre les pays de la région et représente un événement important dans l'histoire des échanges entre les deux rives de la Méditerranée.

La déclaration adoptée a jeté les bases d'un partenariat euro-méditerranéen fixant les objectifs et comporte trois volets :

- Partenariat politique et de sécurité ;
- Partenariat économique et financier ;
- Partenariat social, culturel et humain.

L'intensité et la sécurité des tensions, conflits et menaces en Méditerranée se trouvent aggravées par l'éclatement du monde méditerranéen. C'est pourquoi le premier volet vise à l'établissement d'une zone commune de paix et de stabilité. A l'issue de la guerre froide, l'Europe s'est tournée vers une Méditerranée longtemps délaissée.

Ce regain d'intérêt européen tient à l'importance de la Méditerranée, zone de passage vers les sources d'approvisionnement en hydrocarbures du Golfe et de l'Asie.

Mais la redécouverte méditerranéenne par l'Europe est surtout due à la stabilisation de sa périphérie sud par le biais d'une prospérité partagée.

Dans ce domaine, les Etats s'engageraient sur un certain nombre de principes et d'intérêts communs acceptables par tous :

- Renoncement à la menace ou à l'emploi de la force ;

- Règlement des différends par des moyens pacifiques ;
- Engagement commun pour promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région, ainsi que la prévention des conflits et le contrôle des crises ;
- Recours à l'arbitrage pour certaines conflits ;
- Non acquisition de territoire par la force ;
- Non ingérence dans les affaires intérieures des Etats ;
- Combat contre le terrorisme et la criminalité organisée ;
- Traitement des questions de l'émigration dans un cadre global ;
- Non développement d'une capacité militaire.

Il s'agit de réaffirmer l'importance au sein de chaque Etat du respect des libertés fondamentales et de la construction de l'état de droit qui sont les éléments de la stabilité de l'ensemble de la région.

Tout arrangement de sécurité en Méditerranée doit tenir compte et répondre aux préoccupations des Américains qui disposent actuellement d'une flotte importante dans ce bassin .

Les conditions pour un pacte de stabilité en Méditerranée exigent une prise en charge réelle des problèmes cruciaux des pays du sud en vue de leur trouver des solutions adéquates et durables.

D'ailleurs autour de ce bassin, il existe des ressources et des aptitudes qui augurent bien des échanges pour l'ensemble des peuples de la région.

Comme partout dans le monde, il n'y a pas en Méditerranée d'équilibre global qui soit accessible. En revanche, des efforts incessants, des négociations continues, des coopérations multiples et variées peuvent permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Un effort de communication est cependant indispensable pour réduire progressivement la distance qui sépare les riverains du nord et du sud de la Méditerranée.

Deux éléments novateurs peuvent être signalés :

- La question centrale posée par le nouvel environnement de l'après-guerre froide : la Méditerranée sera-t-elle un trait d'union ou une fracture opposant les Etats riches du Nord aux Etats pauvres du Sud ?
- Le second élément est bien sûr le séisme politique qui s'est produit à l'Est de l'Europe avec l'effondrement de l'URSS et la chute du mur de Berlin en 1989, qui ont bouleversé les relations Est-Ouest et la Communauté européenne.

La Méditerranée a besoin aujourd'hui d'envisager un nouveau modèle de développement pour tenter de dégager des perspectives pour la coopération entre les deux rives dont la prospérité de l'une est liée à celle de l'autre. C'est là une donnée majeure pour l'avenir des relations entre l'Europe et les pays du Sud et de l'Est méditerranéens.

5-2. Le rôle de la France vers les pays du sud et du Moyen-Orient

Première puissance régionale, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, dotée de ses propres capacités militaires de projection dans toute la zone, la France a toujours eu une vision stratégique mondiale dans laquelle la Méditerranée jouait un rôle important.

Les causes de la préoccupation méditerranéenne de la France sont anciennes. Pour atteindre l'objectif qu'elle s'était assigné, la royauté française avait déjà encouragé à Paris l'enseignement de l'Orient et de l'Islam. Il devait contribuer à resserrer les liens avec l'empire ottoman. L'idéologie "méditerranéenne" devait symboliser, auprès des autres puissances européennes, la grandeur et l'influence françaises dans la région. Au 19^{ème} siècle, l'entreprise française visait également à diffuser les valeurs françaises au travers de congrégations de missionnaires et plus généralement de la colonisation. L'œuvre coloniale de Jules Ferry développait l'idée selon laquelle la France républicaine se devait d'éclairer par sa civilisation les peuples indigènes, leur procurant les progrès et les bienfaits que les sciences suscitaient. La France francise ainsi l'Algérie et nourrit le mythe méditerranéen.

La défense de la Méditerranée se charge de plus en plus de données culturelles. Le postulat d'une supposée connivence franco-arabe naît, reposant à la fois sur la proximité géographique et la proximité cognitive (historique, intellectuelle, culturelle) des deux rives. L'idée d'obligation morale persiste en France, pétrie d'une histoire vieille de près d'un siècle et demi de francophonie partagée avec les côtes sud.

Cet élément permet à la France de se poser en médiateur et interlocuteur privilégié. Puisqu'en plus la France est farouchement attachée à sa politique d'indépendance, elle est en mesure de comprendre l'impératif de souveraineté politique et économique qui anime les pays arabes.

L'histoire et la nature des liens complexes tissés avec le Maghreb, ainsi que leur dimension symbolique et culturelle, autorisent la France à y occuper une place particulière. Le discours prône le sentiment d'appartenance à un seul et même espace et l'existence d'une identité méditerranéenne fondée sur des repères communs au nord et au sud.

Le projet méditerranéen est porté par un discours identitaire, substitut à la politique arabe de la France. Le passage de la politique arabe à la politique méditerranéenne a été principalement dicté par la crise du Golfe, mais aussi par la fin de la bipolarité.

Conclusion

L'organisation de cette mer commune reste à inventer, à penser, à préciser, à programmer. Il y a un travail considérable à entreprendre de part et d'autre de la Méditerranée, pour favoriser un climat de confiance.

L'expérience européenne peut sans doute inspirer ce qu'il conviendrait de faire en Méditerranée. La création d'un espace de coresponsabilité pour gérer positivement le contact entre le Nord et le Sud est la seule alternative.

Le principal facteur de stabilisation de la région méditerranéenne réside dans l'assistance, la coopération économique et le traitement en commun des différents risques.

La politique méditerranéenne pour la rive sud est prioritaire, mais elle demeure l'inconnue de l'équation méditerranéenne. Elle consiste à développer un espace de coopération et une relation avec l'Europe dont elle attend non seulement de l'aide mais surtout une attention dans un esprit de complémentarité. La Méditerranée ne pourra être stabilisée que par les Méditerranéens .

Cette mer peut-être un lien, lieu de convergence régionale et d'affinités ou, au contraire, une barrière dressée entre les zones. Si la raison l'emporte sur les pressions et fanatismes politiques et religieux, la Méditerranée sera ce que souhaitent les peuples de la région. Ceci évitera aux riverains Nord et Sud de se retrouver dos à dos.

La stabilité dans ce bassin est une œuvre de longue haleine, mais le pari peut être gagné, à condition que tous les acteurs acceptent de coopérer et de jouer le jeu pour atteindre les objectifs .

La réussite du partenariat euro-méditerranéen tient donc à la volonté réelle de chacun des partenaires de s'engager dans une nouvelle approche des relations entre les deux rives du bassin qui se doit d'être globale et réciproque. Il faudra incontestablement du temps pour voir les premiers résultats de ce partenariat.

Cette mer est riche par les perspectives géopolitiques qu'elle présente. Ce sont bien des interdépendances entre de nombreux Etats situés autour d'une même étendue marine de seconde grandeur qui constituent la caractéristique majeure d'un ensemble géopolitique que l'on peut dénommer la Méditerranée, prolongée par les liens qui l'unissent à la mer Rouge et à la mer Noire, dont l'importance stratégique n'a jamais été démentie depuis la fin du dix-neuvième siècle, ne serait-ce qu'en raison du rôle que jouent les pays de cette zone géographique.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages:

- Histoire moderne des Somalis par Roger Joint-Daguenet.
- L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient dans le nouvel espace mondial, par Maryse Fabriés-Verfaillie.
- Atlas géopolitique du Moyen-Orient de 1994 (2^e édition), par Philippe Lemarchand, Hélène Pinol, et al.

Revue:

- Défense Nationale 1996 ; Politique Etrangère, par Bassma Kodmani-Darwish.
- Jeune Afrique 19 septembre 2000, étude paix ONU, par Francis Kpmitinde.
- Bulletin Quotidien septembre 2000, par Pascal Boniface.
- Tribune-CID N°11, Liban Opinion.
- Le Monde diplomatique, août 1999.
- Monde Arabe-Magreb n° 155, 1^o T, 1997.